

> Message du 30/01/11 18:41  
> **De : "Hervé BOMPARD-EIDELMAN"**  
> **A : François Hollande** > Copie à :  
> Objet : Réponse à la dangereuse proposition de loi n° 3102 visant à lutter contre la récidive  
>

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint ma réponse à la proposition de loi n° 3102 visant à lutter contre la récidive, et qui me semble parfaitement inutile et surtout régressive et dangereuse, dans la mesure où elle ne permet pas de s'interroger sur les véritables causes ni sur les véritables moyens à mettre en œuvre en même temps qu'une évolution nécessaire des mentalités dans ce pays s'agissant du traitement de l'infraction, de la récidive, de la réparation et de la réhabilitation. La brutalité institutionnelle appliquée de manière purement cosmétique et verbale est traumatisante pour les citoyens, sème le trouble et ne répond en rien aux enjeux de modernité, de progrès, de sécurité légitimes.

Vous en souhaitant bonne lecture et restant à votre disposition pour ouvrir un vrai débat national,

Bien cordialement,

**Hervé BOMPARD-EIDELMAN**

**Ancien détenu,**

**Porteur d'un projet de création d'une Fédération des Familles de Détenus et Associations,  
Porteur d'un projet de création d'un réseau de 196 coopératives de gestion économique et  
d'accompagnement et d'entraide au sein des établissements pénitentiaires.**

> [Courrier proposition de loi.doc (76.6 Ko)]

> [pion3102.pdf (151.9 Ko)]

Date : Mon, 28 Feb 2011 14:10:50 +0100

**From : Francois Hollande**

**To : herve.bompard@hotmail.fr**

Subject : re : Réponse à la dangereuse proposition de loi n° 3102 visant à lutter contre la récidive

**Réponse par mail :**

**N/Réf. :**

**Monsieur,**

**J'ai bien reçu votre courriel du 30 janvier dernier par lequel vous me faites part de vos réflexions suite à la proposition de loi visant à lutter contre la récidive proposée par Mr Bernard GERARD. Je vous en remercie.**

**J'ai lu attentivement la copie du courrier adressé à celui-ci et j'ai noté vos arguments en faveur d'une meilleure prise en compte des besoins actuels des détenus et des risques liés à une trop grande brutalité institutionnelle. Il convient effectivement de réfléchir sur la « proportionnalité de la sanction, sur la prise en charge individuelle des personnes et sur la réhabilitation par la réparation ».**

**Personnellement, je ne crois pas à la nécessité d'une énième loi sur la récidive. Ce qui se passe n'est pas lié à un manque de lois mais à un manque d'application de la loi. L'enjeu n'est pas d'en voter de nouvelles dans l'urgence. On a moins besoin d'une loi que de moyens supplémentaires donnés aux policiers, aux magistrats et aux travailleurs sociaux pour qu'un récidiviste ne puisse sortir sans contrôle ou accompagnement.**

**Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.**

**François HOLLANDE**

**Député de la Corrèze**

**Président du Conseil Général**

## **Ma réponse à ce mail :**

Monsieur le Député,

Je vous remercie pour votre réponse à mon alerte concernant l'utilisation populiste, électoraliste et somme toute assez dégradante et humiliante pour la Nation et pour la France que le pouvoir actuel fait des prisons.

Néanmoins, votre réponse se contente, actuellement, à l'instar de celle de la plupart de vos confrères et consœurs de la classe politique, et plus particulièrement celles et ceux qui envisagent pour eux-mêmes un grand destin national, de n'évoquer que des problèmes d'ordre épicière, comme s'il n'y avait pas un problème de fond : à quoi sert la prison, comment doit-elle être utilisée, pour qui, combien de temps, dans quel but, avec quels objectifs et quels moyens humains, matériels et financiers structurels pérennes. Certes la question des moyens à allouer de toute urgence est - j'allais dire - évidemment importante, comme l'embauche immédiate de deux mille cinq cents fonctionnaires répartis sur tout le territoire national, DOM-TOM compris, affectés aux services d'insertion et de probation (environ 1 200 personnes), des Surveillants pénitentiaires (environ 700 personnes), et des Personnels administratifs pour les Greffes, totalement débordés (environ 600 personnes). C'est le prix à payer par les Français de la politique sécuritaire menée depuis 2002 (est-elle d'ailleurs vraiment sécuritaire ? Plus on entretient la peur et la répression, plus la violence augmente, et donc la demande de moyens aussi. Mais comme les arbres ne montent pas jusqu'au ciel...).

Si on ne change pas l'usage de la prison, accorderez-vous ainsi sans fin des moyens supplémentaires, si vous êtes aux responsabilités, alors que près de 85 000 peines de prison prononcées ne sont présentement pas exécutées ? Il faudra encore beaucoup de prisons et beaucoup de moyens...

*"Indignez-vous"*, dit Stéphane Hessel. Votre indignation pour la situation des prisons, donc des femmes et des hommes qui s'y trouvent, des familles, de l'ensemble de tous les intervenants professionnels et bénévoles, n'est-elle qu'à la hauteur de vos propositions, qui se contentent d'accorder plus de moyens ? On ne note pas dans votre propos ni dans le ton que vous employez que la politique carcérale menée par le gouvernement actuel vous révolte et vous indigne, et je le regrette, au nom de la démocratie, des libertés publiques et individuelles, des valeurs du progrès et de l'universalisme, mais aussi du point de vue des milliards pris dans la poche des Français depuis toutes ces années et dépensés en pure perte, puisque tout le monde s'accorde à dire que cette politique a échoué : elle a néanmoins un coût exorbitant.

J'ai souvent tenté de vous interpeller sur ces sujets, souvent en vain. Je crois pourtant que ces lieux qui accueillent des millions de personnes depuis des dizaines d'années, condamnées ou chargées de s'occuper des condamnés, méritent mieux qu'un simple déblocage de moyens supplémentaires d'urgence : ils ont besoin, comme l'ensemble des citoyens de ce pays, d'un véritable projet politique pour la prison, donc pour tous les lieux d'enfermement, de rétention, de garde à vue, de placement d'office. J'espère que la nouvelle loi sur la psychiatrie vous indignera aussi, car ce n'est pas un autre sujet, tout cela se tient.

Comme je vous l'ai maintes fois dit et répété, je me tiens à votre disposition pour travailler sur un projet politique pour la prison et l'enfermement en général. Selon votre réponse, je verrai s'il s'agit, pour vous, en tant que futur candidat à la candidature, d'un sujet important ou d'un sujet gênant, d'une véritable réforme à mener et d'une formidable évolution des mentalités que vous entendez conduire, ou simplement d'un dossier à déminer politiquement grâce à un subtil saupoudrage de moyens supplémentaires, comme on dit dans ces cas-là. Soyez certain, en tout cas, que la prison fera irruption dans la campagne présidentielle, et avec elle, les milliers d'associations et les millions de personnes concernées.

Dans l'attente du plaisir de vous lire,

Cordialement, mais pas encore fidèlement,

**Hervé BOMPARD-EIDELMAN**

**Ancien détenu,**

**Porteur d'un projet de création de la Confédération Nationale des Familles de Détenus et Associations (CNFDA)**

**Porteur d'un projet de création d'un réseau de 196 coopératives de gestion économique et d'accompagnement et d'entraide au sein des établissements pénitentiaires.**